

COMITÉ DIRECTEUR
du CDOS du LOIRET
du mardi 25 septembre 2012

Présents : Mme V. BURY, MM M. ARNOULT, P. BEN SACI, A. BOYER, M. BRENDER, D. COUTELLIER, A. DHUIVONROUX, C. EMERY, Y.M. MARCHAIS, P. POMMIER, L. THOMAS, A. TUISAT.

Excusés : Mme M.C. PEREZ , MM D. BEAULIER, P. DELACOUR, J.L. DESNOUES.

Assistent : Mme A. GERARDIN, M F. GILLES.

Dûment convoqué le comité directeur s'est réuni ce jour, salle Marcel Cerdan à la maison des sports à Olivet. Le Président Michel BRENDER ouvre la séance à 18 heures 35 en excusant Jean Louis DESNOUES (retenu par un Comité Directeur du CROS où il excusera Michel BRENDER et Yves-Marie MARCHAIS), Daniel BEAULIER et Patrick DELACOUR. Le président informe le Comité Directeur d'un courriel de Marie Chantal PEREZ en date du 18 septembre 2012, lui faisant part de sa démission en tant que membre du comité directeur du CDOS du Loiret car n'étant plus ni membre du District du Football, ni licenciée de la Fédération de Football.

1°/ PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR N° 2 / 2012 du 19 juin 2012

Le compte rendu du Comité Directeur est adopté à l'unanimité.

2°/ TRESORERIE

Michel ARNOULT informe le Comité Directeur qu'à ce jour, 61 comités départementaux sur 69 répertoriés, sont à jour de leur cotisation. Le comité de Ball-trap ne souhaite plus adhérer, le comité des Sports de Glace est toujours en sommeil.

Les comités suivants vont être relancés : Aéromodélisme, Aéronautique, Etudes et Sports Sous-Marins, Montagne et Escalade, Clubs Omnisports, Traineau Pulka.

Nous avons reçu un premier versement dans le cadre du CNDS 2012 de 32 500 euros, nous attendons un montant de 3 500 euros sur la ligne sport/santé (formation PSC1).

Le CDOS est déficitaire de 4 891,02 euros sur l'opération « Vacances sportives 2012 ». Michel ARNOULT attend d'avoir réuni l'ensemble des factures des prestations de services des comités pour effectuer les règlements.

Le CDOS a reçu l'accusé de réception de son dossier de demande de subvention au titre de l'année 2013 au Conseil Général, envoyé au mois de juillet 2012.

Le Trésorier précise que toutes les opérations bancaires se font désormais sur le compte du Crédit Mutuel.

Le Président et le Trésorier informent qu'un changement de formule d'abonnement a permis de réduire de moitié la facture de téléphonie portable.

3°/ PROJET TERRITORIAL

Ce projet territorial a pour objectif de mettre en commun les différentes compétences des CDOS et du CROS de la région sur la base d'items :

- Diversité des pratiques,
- Sport et territoires,
- Communication,
- Sport et professionnalisation,
- Haut niveau.

Le projet territorial a été envoyé à chaque membre du CDOS pour information. Le Président demande aux membres du comité directeur, notamment ceux qui veulent se réengager pour la prochaine olympiade, de bien vouloir y réfléchir pour le prochain comité directeur. Ce projet va demander un investissement important pour les futurs élus du CDOS, ils devront se positionner par rapport aux différents items. Michel BRENDER annonce que la convocation et l'appel à candidature pour l'Assemblée Générale de février 2013 seront envoyés par voie postale mi-novembre.

Nous attendons l'intervention de Jean-Michel BRUN, Vice-Président du CNOSEF, sur le thème de l'organisation territoriale lors de l'Inter Régions de Tours, les 28 et 29 septembre 2012, puis en Vendée, à la mi-octobre, lors du congrès national des CROS et des CDOS. Madame la Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, doit aussi s'exprimer à ce sujet ainsi que sur les nouvelles orientations du CNDS.

Yves Marie MARCHAIS signale la nécessité d'être prudent sur ce travail de mise en commun des moyens des six départements sous la houlette du CROS, notamment au sujet des emplois. Un regroupement de tous les emplois du mouvement sportif régional en un pool géré par le CROS a été évoqué. La mutualisation, oui mais ! Soyons attentifs, vigilants et constructifs. Veillons à garder notre indépendance et notre autonomie. Nous avons l'exemple de la formation, gérée au niveau régional qui, pour fonctionner, doit parfois redescendre au niveau départemental. Attention, quand le niveau départemental fonctionne correctement à ne pas entraîner un dysfonctionnement éventuel.

André DHUIVONROUX intervient : « attention aussi à ne pas provoquer un éloignement par rapport au terrain, les salariés du CDOS et des comités doivent garder leurs missions de proximité, les problèmes ne sont pas identiques dans tous les départements ».

Laurent THOMAS abonde dans ce sens : « des actions peuvent être mutualisées mais pas le personnel ».

André DHUIVONROUX et Véronique BURY ajoutent qu'il vaut mieux encourager un travail de proximité que d'augmenter les déplacements des salariés (risques, improductivité, frais...).

Didier COUTELLIER a le sentiment que ce projet territorial correspond aux orientations fédérales mais reste très éloigné des réalités de fonctionnement locales (manque de bénévoles actifs, problème de gestion et de formation des dirigeants).

Le Président précise après ces échanges que le projet territorial a été diffusé dans le but que chacun puisse en prendre connaissance et s'exprimer.

Didier COUTELLIER s'interroge sur la déclinaison de ce projet dans les ligues et comités départementaux, Yves-Marie Marchais et Michel BRENDER précisent que ce projet est un travail d'anticipation du CROS et des CDOS de la région mais que la réorganisation territoriale n'est toujours pas connue.

L'ensemble du comité directeur s'accorde à dire que le projet territorial doit être réalisé mais sous-certaines conditions.

Le Président Alain BOYER, nouvellement élu, nous fait part du fonctionnement actuel de la Ligue de Basket. Depuis 10 ans, six conseillers techniques sont mis à disposition auprès des départements, leur gestion administrative est assurée par la ligue et leurs missions pédagogiques et sportives par les comités départementaux. Malgré cela certains départements rencontrent des difficultés, d'où la nécessité d'harmoniser les modes de gestion. Elle donnera dans l'avenir des orientations à ces conseillers techniques pour coordonner leurs missions départementales.

4°/ CNDS 2012

L'ensemble des comités et des clubs ont reçu leur dotation.

Le Président signale que la convention CNDS du CDOS a été signée et retournée le 9 août dernier. La subvention correspondant à la part traditionnelle a été versée, par contre, celle concernant l'avenant à la convention CNDS du CDOS relative à la ligne « sport santé - PSC1 » signée et retournée le 21 août dernier, n'a toujours pas été créditée.

Au sujet du « CNDS Jeunes Scolarisés » Laurent THOMAS attire l'attention « sur le décalage entre la mise en œuvre des séances et le versement de la subvention, les trois-quarts des séances sont faites sans que la structure ne sache si celles-ci seront financées ».

Michel BRENDER informe le comité directeur qu'il se rendra à une réunion « CNDS Jeunes Scolarisés » le 9 octobre prochain, après avoir fait part à Monsieur le Directeur de la DDCS, de son souhait d'être associé à l'étude de ces dossiers au même titre que les services départementaux de l'Education Nationale. Pour l'année 2012, le département du Loiret s'est vu attribuer une enveloppe de 142 101 euros. Cette somme sera répartie après l'étude des différentes conventions signées par les chefs d'établissement et les associations sportives lors de cette réunion.

Véronique BURY signale que le comité USEP n'est plus associé à ces réunions.

Laurent THOMAS fait part de son incompréhension dans le fonctionnement du dispositif. Certains dossiers semblent passer directement par les services départementaux de l'Education Nationale, d'autres par la DDCS. Adeline GERARDIN fait part d'un appel téléphonique d'un professeur d'EPS signalant que le Rectorat donnerait des directives sur l'utilisation du CNDS..., notamment pour la rémunération d'heures supplémentaires des Professeurs...

Yves-Marie MARCHAIS signale un manque de concertation et de clarté dans ce dispositif.

Le Président réexpose les grandes lignes du fonctionnement du dispositif et informe qu'il fera remonter toutes ces interrogations lors de la réunion.

La parité CDOS DDCS dans la gestion du CNDS doit être réaffirmée sans arrêt.

Didier COUTELLIER interroge le Président sur l'éventuel renouvellement des aides à l'emploi du CNDS national dans le cadre des « ESQ » dont bénéficie le handisport. Michel BRENDER

l'informe que le CDOS est dans la même situation, nous ne connaissons pas pour le moment l'avenir de ces financements. L'aide sur le poste de Frédéric GILLES se termine cette année et celle sur celui d'Adeline GERARDIN se terminera l'an prochain. Ces aides seront-elles renouvelées ?

5°/ VACANCES SPORTIVES

Le bilan qui sera projeté lors de la réunion bilan du 8 octobre en présence des comités départementaux et des partenaires institutionnels, est présenté au comité directeur. Patrick BEN SACI fait part du franc succès de l'opération auprès des enfants et des parents. Les nouvelles activités, handisport et initiation aux premiers secours ont été bien accueillies.

Il souligne la qualité des éducateurs des différents comités. Adeline GERARDIN et Frédéric GILLES ont encore une fois parfaitement maîtrisé la logistique de cette opération.

La présence des élus du CDOS a été appréciée, ce qui a permis d'être à l'écoute des parents, des élus voire de la presse locale et de parer à tout incident. Patrick BEN SACI informe que le Président a adressé un courrier à Monsieur Michel RAIGNEAU, Maire de Triguères, pour mettre en valeur l'investissement remarquable de Madame Chantal ROSE lors de nos 2 semaines d'activités.

Michel ARNOULT expose la partie financière de l'opération, le budget total de l'action est de 31 456 euros, ce qui représente un coût par enfant et par jour de 31 euros. La part de bénévolat et de la mise à disposition des installations représentent environ 8 euros de l'heure. Une participation financière des communes qui prennent part à l'action est envisagée.

Le Président fait part de la méconnaissance de la convention par certains comités et éducateurs ce qui a entraîné quelques dysfonctionnements.

Le vendredi 31 août, le Président du CDOS a été invité par le Président du Conseil Général à un déjeuner en l'honneur des athlètes du département qui ont participé aux J.O. de Londres.

A cette occasion, les conseillers généraux présents ont évoqué positivement l'action « vacances sportives en milieu rural ».

6°/ CRIB

Le recensement des actions du 1er semestre est en cours. Chaque relais olympique va recevoir un bloc de fiches de renseignements pour permettre de mieux appréhender le bilan du second semestre.

7°/ FORMATION

La formation PSC1 du mois de septembre est maintenue : 10 inscriptions

Celle de Pithiviers devrait être maintenue.

La formation sur le thème de la comptabilité a été relancée sur Gien.

Certains dirigeants de l'agglomération orléanaise seraient intéressés.

La formation est notre souci majeur.

Le stage « 1000 jeunes bénévoles » n'attire pas le public escompté malgré l'information faite

dans le cadre des forums des associations dans les différentes communes et auprès des comités. Le regret, la subvention allouée pour cette action pourrait remonter au niveau national puisque le stage risque d'être annulé.

Pourtant, nous avons connaissance de nouveaux dirigeants qui se trouvent à la tête de clubs voire de comités sans trop d'expérience associative.

8°/ FORUM des ASSOCIATIONS

1000 plaquettes présentant le CDOS, les différentes formations, le stage « 1000 jeunes bénévoles » souhaité par le comité directeur du mois de juin ont été réalisées très rapidement grâce au travail d'Adeline GERARDIN et de Frédéric GILLES et à la participation du Crédit Mutuel pour l'impression et distribuées lors des différents forums des associations dans le département (Briare, Gien, Amilly, Beaugency, Orléans, La Chapelle St Mesmin, St Ay, etc...).

L'équipe du comité directeur du CDOS élue en 2009, avait entre autre dans son projet associatif : donner une autre image du CDOS ; essayer d'être encore plus près des clubs.

Nous y arrivons, mais il faut encore du temps...

Même si de nombreux échanges se font numériquement il faut continuer à privilégier le contact humain, se déplacer, rencontrer les dirigeants : aller à leur écoute.

- Relais olympique de Pithiviers :

L'OMS de Pithiviers a redémarré, une nouvelle équipe a été élue. Le Président, Monsieur Hervé HERMENT, a rencontré dès son élection, le Président du CDOS, le 17 juillet 2012 à la maison des sports. Nous espérons améliorer la fréquentation du Relais et des formations grâce à ce nouvel interlocuteur.

- CDOS à l'écoute des bénévoles :

mardi 23 octobre 2012 à 18 heures 30 - Canton de Briare

lundi 19 novembre 2012 à 18 heures 30 -Canton d'Outarville

mardi 20 novembre 2012 à 18 heures 30 -Canton de Sully sur Loire

mardi 27 novembre 2012 à 18 heures 30 -Canton de Pithiviers

mardi 11 décembre 2012 à 18 heures 30 -Canton de Montargis

9°/ ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET

Michel BRENDER et Yves-Marie MARCHAIS se sont entretenus, le 31 juillet 2012, avec la directrice de l'A.M. Loiret afin d'établir un protocole d'accord entre nos deux structures.

Des propositions seront envoyées par courriel pour arriver à un document qui pourrait être signé officiellement au cours de la première quinzaine de décembre.

Actuellement, très peu de CDOS en France ont signé un protocole d'accord avec l'Association des Maires de leur département. (ex : Mayenne, Vendée,...)

10°/ CDESI

Un travail de réflexion et d'échange avec le mouvement sportif est engagé avec Monsieur Yves BERGOT, chargé de mission au Conseil Général. Un document synthétique présentant les résultats obtenus suite à l'enquête lancée auprès des comités au mois de juin dernier est présenté. Un certain nombre de comités concernés n'ayant pas répondu à celle-ci vont être relancés.

11°/ REPRESENTATIONS

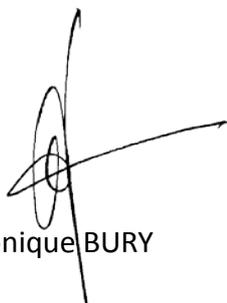
Un point est fait sur les représentations du CDOS effectuées par les membres du CDOS.

12°/ QUESTIONS DIVERSES

- Suite à l'envoi du bulletin N° 80 du 9 Juillet 2012, quatre personnalités nous ont répondu : Madame la Ministre, Valérie FOURNEYRON (avec un petit mot manuscrit), Monsieur Jean-Pierre SUEUR Sénateur du Loiret, Monsieur Eric DOLIGE, Président du Conseil Général et Madame Micheline PRAHECQ, Conseillère Générale.
- La secrétaire générale du CDOS nous expose, en tant que Présidente de l'USEP Loiret, le grave problème de l'USEP nationale dont le statut de fédération sportive est remis en cause.
- Un courrier va être envoyé à tous les comités départementaux, d'ici le 15 novembre 2012 pour leur demander de désigner un candidat à l'élection au comité directeur du CDOS pour la XXXIème olympiade.
- Alain BOYER étant élu Président de la Ligue de Basket du Centre finit sa mandature et ne se représentera pas au CDOS.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00

La Secrétaire Générale,



Véronique BURY

Le Président,



Michel BRENDER